



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session
Point 151 de l'ordre du jour
Financement de la Mission
de l'Organisation des Nations Unies
en République démocratique du Congo

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Exécution du mandat	1–4	3
II. Exécution du budget	5	10
A. Ressources financières		10
B. Autres recettes et ajustements		11
C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique		11
D. Contributions non budgétisées	5	11
III. Analyse des écarts	6–21	12
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	22–26	15



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	102 813,1	97 177,0	5 636,1	5,5
Personnel civil	74 916,1	68 491,0	6 425,1	8,6
Dépenses opérationnelles	272 270,8	223 159,0	49 111,8	18,0
Montant brut	450 000,0	388 827,0	61 173,0	13,6
Recettes provenant des contributions du personnel	7 226,2	6 777,6	448,6	6,2
Montant net	442 773,8	382 049,4	60 724,4	13,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	450 000,0	388 827,0	61 173,0	13,6

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Postes approuvés	Postes	Taux de
		effectivement pourvus (moyenne)	vacance (en pourcentage)
Observateurs militaires	810	529	35
Contingents	4 727	2 606	45
Police civile	15	8	47
Personnel international	775	477	38
Personnel recruté dans le pays	752	397	47
Volontaires des Nations Unies	168	66	61

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Exécution du mandat

1. Dans sa résolution 1291 (2000) du 24 février 2000, le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC). Le mandat pour la période considérée dans le présent rapport d'exécution a été défini dans sa résolution 1376 (2001) du 9 novembre 2001.

2. La MONUC a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir, contribuer à rétablir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a, au cours de l'exercice, contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après.

4. Ces tableaux constituent un premier pas vers la budgétisation axée sur les résultats. En effet, le budget de 2001/02 ne contenait pas de tableaux types énonçant les résultats escomptés qui auraient servi de données de référence pour mesurer l'exécution du budget et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre transitoire, de présenter les données sur l'exécution du budget de la Mission pour l'exercice 2001/02 sous la forme d'un tableau dans lequel les réalisations et produits effectifs (pour lesquels l'information est disponible) sont indiqués en regard d'indicateurs génériques et de types de produits, plutôt que de données de référence.

Composante 1 : Composante politique

<i>Réalisations escomptées</i>	
1.1 Progrès réalisés sur la voie d'un règlement politique du conflit en République démocratique du Congo	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Participation des partis politiques principaux et les plus influents aux accords négociés	Les principaux acteurs politiques ont tous participé au dialogue intercongolais et 80 % d'entre eux ont signé les accords de Sun City
Accord sur la reprise du trafic commercial sur le fleuve Congo	Accord signé par la MONUC, le Gouvernement de la République démocratique du Congo, le Rassemblement congolais pour la démocratie et le Mouvement de libération du Congo
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Notes d'information adressées au Conseil de sécurité, aux institutions spécialisées et aux délégations	12 notes d'information
Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité	3 rapports du Secrétaire général
Action en faveur de la tenue de réunions avec les principaux partis politiques	50 réunions
Réunions en vue du rétablissement du trafic commercial sur le fleuve Congo	15 réunions avec les représentants du Rassemblement congolais pour la démocratie et du Mouvement de libération du Congo
Diffusion d'émissions de radio	Diffusion dans six langues
Distribution de T-shirts arborant un message de paix	15 000 T-shirts distribués dans l'ensemble du pays

<i>Réalisations escomptées</i>	
1.2 Amélioration des conditions de vie en République démocratique du Congo	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Augmentation du volume des services fournis aux rapatriés en matière de transport, de nourriture et autres	Augmentation du nombre de rapatriés et de personnes se trouvant dans des zones en crise ayant bénéficié de services de transport et reçu de la nourriture et un abri
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Passagers transportés au titre de l'aide humanitaire	7 025 passagers
Fret aérien relatif à l'aide humanitaire	701 475 kg

Cas humanitaires dont le regroupement a été approuvé	300 cas
Convois humanitaires en faveur de la paix	4 convois
Escortes de convois de marchandises	30 escortes
Émissions de radio	35 émissions de radio réalisées au cours de l'exercice

<i>Réalisations escomptées</i>	
1.3 Respect accru des droits de l'homme en République démocratique du Congo	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
<p>Sensibilisation aux questions relatives aux droits de l'homme</p> <p>Sensibilisation aux questions relatives à la protection des enfants en République démocratique du Congo</p>	<p>Réduction du nombre de détenus civils condamnés à mort</p> <p>Les Congolais ont un peu mieux pris conscience des questions relatives à la protection des enfants. Toutefois, en dépit des progrès accomplis, les combats fréquents et l'instabilité politique, aussi bien avant qu'après les accords de Sun City, ont fait obstacle à la démobilisation des enfants soldats. Un sous-comité chargé du désarmement, de la démobilisation, de la réinstallation et de la réinsertion des enfants a été créé au niveau provincial dans le territoire sous contrôle du RCD-Goma et les organismes des Nations Unies ont été saisis de 43 cas de détention illégale d'enfants</p>
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
<p>Conférence consacrée aux plans d'action nationaux en faveur des droits de l'homme</p> <p>Visites de prisons et de centres de détention</p> <p>Sessions de formation organisées à l'intention de responsables d'organisations non gouvernementales et d'autorités politico-administratives sur la prévention en matière de recrutement d'enfants soldats</p> <p>Code de conduite relatif aux enfants</p> <p>Action en faveur de la création d'un sous-comité consacré à la démobilisation des enfants soldats en zone rebelle</p> <p>Missions d'évaluation conjointes avec l'UNICEF</p> <p>Journées nationales de vaccination</p>	<p>Six conférences</p> <p>84 visites</p> <p>40 sessions de formation</p> <p>Soumission d'un projet de code de conduite</p> <p>Création d'un sous-comité</p> <p>18 missions</p> <p>Trois journées nationales de vaccination</p>

Émissions de radio visant à sensibiliser l'opinion au sort des enfants	Réalisation de huit émissions de radio
Projets relatifs à la protection des droits des enfants touchés par la guerre financés par le Fonds norvégien d'affectation spéciale	Quatre projets

<i>Réalisations escomptées</i>	
1.4 Progrès accomplis en ce qui concerne le processus volontaire de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation des groupes armés étrangers en République démocratique du Congo	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Accords de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation conclus par les parties, y compris les groupes armés non signataires	Un accord prévoyant le désarmement et la démobilisation de combattants à Kamina a été conclu. Des contacts préliminaires ont été pris dans quatre secteurs en République démocratique du Congo
Nombre d'anciens combattants désarmés, démobilisés et rapatriés	Progrès accomplis avec le Gouvernement ougandais sur la voie d'un accord relatif à l'Alliance des forces démocratiques 2 002 combattants désarmés (1 981 à Kamina et 21 à Beni), 21 ont été démobilisés, 1 981 ont accepté de l'être, un a été rapatrié
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Élaboration d'une nouvelle approche pour les opérations de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation	Un projet de document a été élaboré en janvier 2002
Établissement de rapports sur le nombre, la position, l'armement, les chefs et les intentions des groupes armés	Un rapport a été présenté au Conseil de sécurité le 1er avril 2002
Création de centres de réception créés	1 centre créé (Beni)
bureaux extérieurs	2 bureaux ouverts (Goma, Bukavu)
Ouverture de bureaux de liaison	1 bureau ouvert (Kigali)
Publication de brochures relatives aux opérations de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation	1 brochure publiée
Destruction d'armes	1 012 armes détruites
Délivrance de certificats de démobilisation	21 certificats délivrés
Émissions de radio visant à sensibiliser l'opinion à l'opération de démobilisation	29 émissions de radio réalisées au cours de l'année

Observations : Les réalisations escomptées n'ont pu devenir pleinement effectives, les parties aux accords de Lusaka n'ayant pas pleinement coopéré. Bien que tous les acteurs politiques principaux aient participé au dialogue intercongolais, seuls 80 % d'entre eux ont signé les accords de Sun City. En outre, les conditions nécessaires au rapatriement des groupes armés n'ont pas été entièrement réunies.

Composante 2 : Composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	
Respect du cessez-le-feu et du plan de désengagement	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Nombre de violations de l'accord de cessez-le-feu	307 violations signalées
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Violations ayant fait l'objet d'une enquête	114 violations ont fait l'objet d'une enquête, 119 n'ont pu donner lieu à une enquête et 74 sont en instance
Création de postes d'observation fixes	50 postes
Déploiement d'équipes d'observateurs mobiles	25 équipes
Création de centres de coordination	4 centres
Nombre de postes de commandements du secteur	4 postes
Nombre de jours-hommes de patrouille d'observation	72 800 jours-hommes
Déploiement de patrouilleurs fluviaux	11 vedettes
<p><i>Observations</i> : Une grande partie des violations signalées n'ont pas pu faire l'objet d'une enquête en raison de l'insuffisance des garanties données par les parties au conflit en matière de sécurité. Du fait de la lenteur des progrès accomplis sur le plan politique, le déploiement des observateurs et de l'équipe spéciale n'a pas eu lieu. En outre, la qualité médiocre des infrastructures et les problèmes de sécurité rendent les patrouilles mobiles extrêmement difficiles et coûteuses dans la plupart des régions de la République démocratique du Congo.</p>	

Composante 3 : Police civile

<i>Réalisations escomptées</i>	
Progrès accomplis en vue de l'instauration d'une force de police autonome à Kisangani	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Meilleure interaction entre la police locale, les partis politiques et les collectivités	Des contacts ont été établis avec toutes les parties au conflit en République démocratique du Congo
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Réunions des autorités gouvernementales (politiques et policières) sur le maintien de l'ordre en République démocratique du Congo	9 réunions avec des représentants du Gouvernement et de la police à Kinshasa
Réunions des autorités (politiques et policières) du Rassemblement congolais pour la démocratie sur la sécurité et la liberté de circulation	16 réunions avec des représentants politiques locaux du Rassemblement congolais pour la démocratie à Kisangani et à Goma
Réunions des autorités (politiques et policières) du Mouvement de libération du Congo sur la sécurité et la liberté de circulation	3 réunions avec des représentants politiques du Mouvement de libération du Congo et avec les autorités policières
<i>Observations</i> : Des réunions se sont tenues en remplacement du programme de formation prévu, qui n'a pas pu être organisé en raison d'incidents liés à l'instabilité politique régnant à Kisangani et de la détérioration de conditions de sécurité qu'ils ont entraînée. Le fait que les décideurs du Rassemblement congolais pour la démocratie se soient trouvés à Goma et non à Kisangani a encore compliqué et retardé le dialogue politique, étant donné qu'il était difficile de les rencontrer.	

Composante 4 : Appui

<i>Réalisations escomptées</i>	
Efficacité accrue de l'appui apporté à la Mission	
<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations effectives</i>
Degré élevé de satisfaction exprimé par les utilisateurs des services d'appui	Les bureaux clients interrogés se sont déclarés moyennement satisfaits
Diminution du nombre mensuel d'accidents de la circulation	Le nombre d'accidents est passé de 70 à 45
<i>Type de produit</i>	<i>Produits effectivement exécutés</i>
Réalisation des principaux audits	9 audits achevés
Entretien de logements	Entretien de logements hébergeant 1 855 soldats

Construction de bâtiments et de modules préfabriqués	1 860 mètres carrés construit
Installation et commandes de stations d'épuration des eaux	9 stations
Exploitation d'avions	31 avions
Nombre de passagers transportés	51 980 passagers
Tonnage de marchandises transportées par air	21 000 tonnes
Entretien de véhicules (nombre de véhicules)	1 200 véhicules
Nombre de contrats gérés et exécutés	11 contrats
Restauration du personnel militaire (contrat passé pour 5 037 personnes)	2 436 soldats en moyenne
Entretien des réseaux informatiques et de communication	Assuré en permanence pendant toute la durée de l'exercice
Prestation de services de sécurité	Assuré en permanence pendant toute la durée de l'exercice
Valeur des commandes et marchés conclus	36 millions de dollars
Créations d'installations médicales de niveau 1 appartenant aux Nations Unies	5 dispensaires créés
Nombre d'évacuations sanitaires	114 évacuations sanitaires
Effectifs du personnel international, des Volontaires des Nations Unies et du personnel recruté dans le pays	539 membres du personnel international, 515 membres du personnel recrutés dans le pays et 123 Volontaires des Nationaux Unies
Nombre de membres du personnel formés	145 membres du personnel ont été formés
<i>Observations</i> : Les bureaux clients se sont déclarés moyennement satisfaits des services d'appui, du fait des problèmes administratifs et logistiques liés à l'étendue de la zone de la Mission, de l'état de délabrement de l'infrastructure ou de son inexistence et de l'absence de réseaux de communication, aggravés par le retard pris dans le recrutement de personnel civil d'appui.	

II. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1)-(2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	37 692,6	38 192,9	(500,3)	(1,3)
Contingents	64 495,6	58 365,2	6 130,4	9,5
Police civile	624,9	618,9	6,0	1,0
Unités de police constituées	–	–	–	–
Personnel civil				
Personnel international	67 756,1	63 295,4	4 460,7	6,6
Personnel recruté dans le pays	4 340,6	1 889,9	2 450,7	56,5
Volontaires des Nations Unies	2 819,4	3 305,7	(486,3)	(17,2)
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	1 859,7	(1 859,7)	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	5,2	(5,2)	–
Frais de voyage	1 082,5	1 739,6	(657,1)	(60,7)
Installations et infrastructures	50 938,1	55 204,8	(4 266,7)	(8,4)
Transports terrestres	18 652,8	11 412,9	7 239,9	38,8
Transports aériens	122 011,8	84 356,3	37 655,5	30,9
Transports maritimes	1 807,0	1 368,2	438,8	24,3
Transmissions	28 550,7	23 796,5	4 754,2	16,7
Informatique	6 889,8	9 232,8	(2 343,0)	(34,0)
Services médicaux	4 078,5	2 555,6	1 522,9	37,3
Matériel spécial	2 105,9	1 734,3	371,6	17,6
Fournitures, services et matériel divers	35 453,7	29 193,1	6 260,6	17,7
Projets à effet rapide	700,0	700,0	–	–
Total brut	450 000,0	388 827,0	61 173,0	13,6
Recettes provenant des contributions du personnel	7 226,2	6 777,6	448,6	6,2
Total net	442 773,8	382 049,4	60 724,4	13,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	450 000,0	388 827,0	61 173,0	13,6

B. Autres recettes et ajustements

<i>Catégorie de recettes</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>
Intérêts créditeurs	4 114,0
Recettes diverses	450,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs, ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	18 421,0
Total	22 985,0

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	11 768,9
Soutien logistique autonome	
Bureau	145,6
Missions secondaires du génie	102,2
Blanchisserie et nettoyage	721,2
Transmission	2 612,6
Services médicaux	1 326,1
Restauration	876,1
Électricité	178,7
Neutralisation des explosifs et munitions	318,4
Matériels de campement	584,1
Logement	1,4
Magasins – divers	1 471,4
Observation	977,6
Total partiel	9 315,4
Total	21 084,3

D. Contributions non budgétisées

5. Le montant estimé des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002 se répartit comme suit :

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur prévue</i>	<i>Valeur effective</i>
	<i>(milliers de dollars É.-U.)</i>	
Accord sur le statut des forces^a		
Aérogare de Kinshasa	–	12,0
États-majors de secteur de Mbandaka, de Kinsangani, de Kananga et de Kalemie	–	244,8
Centres de coordination d'Ilebo, de Basankusu, de Biende, de Manono et de Kindu	–	64,8
Total	–	321,6

^a Valeur locative.

III. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(500,3)	(1,3 %)

6. Le dépassement de crédits est dû à une révision de l'indemnité de subsistance versée au titre des missions, bien que 529 hommes seulement aient été déployés en moyenne pour un effectif autorisé de 810 observateurs militaires.

	<i>Écart</i>	
Contingents	6 130,4	9,5 %

7. La lenteur avec laquelle les contingents ont été déployés (2 606 hommes pour un effectif autorisé de 4 727 hommes) a contribué à l'écart relevé au titre de cette catégorie.

	<i>Écart</i>	
Personnel international	4 460,7	6,6 %

8. Conformément aux recommandations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir A/56/688, par. 10), l'effectif de la composante civile de la Mission a été maintenu à 1 040 personnes. La MONUC a repris le recrutement de personnel civil international et local, après l'approbation, en avril 2002, de son tableau d'effectifs pour l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté dans le pays	2 450,7	56,5 %

9. Le solde inutilisé s'explique par le retard pris dans le recrutement, à la suite des recommandations du Comité consultatif (ibid.).

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
	(486,3)	(17,2 %)
Volontaires des Nations Unies		

10. Le dépassement de crédits est imputable aux dépenses liées au déploiement accéléré de volontaires et à l'augmentation de leurs droits à prestation.

	<i>Écart</i>	
	(1 859,7)	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)		

11. La Mission a recruté 197 vacataires qui ont occupé des postes approuvés, les coûts correspondants étant imputés à la catégorie du personnel temporaire autre que pour les réunions, en attendant que leurs contrats soient convertis en contrats à durée déterminée.

	<i>Écart</i>	
	(657,1)	(60,7 %)
Voyages		

12. Le dépassement de crédits est dû, pour l'essentiel, au voyage des membres du Conseil de sécurité dans la région des Grands lacs, ainsi qu'aux voyages imprévus liés aux négociations sur la révision des accords contractuels relatifs aux services d'aérodrome.

	<i>Écart</i>	
	(4 266,7)	(8,4 %)
Installations et infrastructures		

13. Le dépassement de crédits est dû au supplément de fournitures et de services nécessaires aux importants travaux de rénovation qu'il a fallu exécuter après l'achat, dans chaque secteur, de locaux en mauvais état.

	<i>Écart</i>	
	7 239,9	38,8 %
Transports terrestres		

14. Les économies réalisées au titre de cette rubrique s'expliquent par le transfert, en mai 2002, de 235 véhicules provenant du stock de matériel excédentaire de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

	<i>Écart</i>	
	37 655,5	30,9 %
Transports aériens		

15. La diminution du nombre d'avions déployés et la révision à la baisse du contrat de services aériens se sont traduites par d'importantes économies en matière de frais de location et de carburant.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes	438,8	24,3 \$

16. Le retard pris dans l'ouverture du fleuve Congo, en raison de problèmes de sécurité, a considérablement réduit le trafic fluvial, qui s'est limité à 96 traversées, contre 144 prévues.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	4 754,2	16,7 %

17. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le déploiement anticipé de l'unité V-SAT et du réseau AMAD (Accès multiple avec assignation en fonction de la demande), la Mission ayant ainsi moins eu recours à INMARSAT et au réseau téléphonique public.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(2 343,0)	(34,0 %)

18. Le dépassement de crédits est dû à l'accélération de la mise en oeuvre des projets de sécurité des données et de reprise après sinistre, au lendemain des événements du 11 septembre 2001, compte tenu de la taille des effectifs de la MONUC et de leur taux de croissance.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	1 522,9	37,3 %

19. Les économies réalisées s'expliquent essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions à cette rubrique, en raison du retard pris dans le déploiement du personnel militaire et civil.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	371,6	17,6 %

20. Le fait que les dépenses soient inférieures à celles qui avaient été inscrites au budget pour le matériel d'observation s'explique par le retard pris dans le déploiement de contingents et d'observateurs.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	6 260,6	17,7 %

21. Le retard pris dans le déploiement du personnel militaire a entraîné une baisse des dépenses de fret.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

22. Conformément aux dispositions énoncées dans sa résolution 55/275 du 14 juin 2001, l'Assemblée générale a ouvert et réparti un crédit d'un montant de 232 119 600 dollars. Elle a en outre autorisé le Secrétaire général à engager, aux fins du fonctionnement de la Mission du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, des dépenses supplémentaires d'un montant de 41 millions de dollars (sans mettre en recouvrement un montant équivalent).

23. Dans sa résolution 56/252 C du 27 juin 2002, l'Assemblée générale a ouvert le crédit d'un montant de 41 millions de dollars, présenté à tort dans la résolution comme ayant déjà été réparti.

24. Ainsi, le solde inutilisé de 26 647 600 dollars, calculé sur la base d'un crédit ouvert d'un montant total de 273 119 600 dollars a été reversé au crédit des États Membres, et est venu s'additionner à un dépassement de crédit d'un montant 14 352 400 dollars, ce qui s'est traduit par un déficit de 41 millions de dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

25. Il est donc proposé de déduire le montant de 41 millions de dollars du solde inutilisé de 61 173 000 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002. Le nouveau solde de 20 173 000 dollars serait alors crédité aux États Membres pour l'exercice 2001/02.

26. Compte tenu de ce qui précède, en ce qui concerne le financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'imputation au solde inutilisé de 61 173 000 dollars au titre de l'exercice clos le 30 juin 2002 du montant de 41 millions de dollars non recouvré pendant l'exercice 2001/02;

b) L'affectation du solde inutilisé restant d'un montant de 20 173 000 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002;

c) L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2002 qui s'élève à 22 985 000 dollars, dont les intérêts créditeurs (4 114 000 dollars), les recettes diverses (450 000 dollars), et les économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs ou montants résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (18 421 000 dollars).